

## PRAECONIS prend acte de décision de l'ACPR et confirme les mesures correctives déjà engagées

La société PRAECONIS SAS a fait l'objet depuis septembre 2023 d'un contrôle approfondi mené par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), portant sur ses pratiques commerciales en tant que courtier grossiste.

A l'issue de ce contrôle, trois recommandations ont été formalisées :

- Renforcer les critères qualitatifs de sélection des partenaires de distribution ;
- Améliorer le suivi de la qualité de la distribution, notamment via des indicateurs comme la multi souscription et la multi détention ;
- Adapter la gestion des réclamations aux spécificités de la vente à distance et à la vulnérabilité des adhérents.

### Une mobilisation engagée depuis octobre 2023

PRAECONIS avait identifié ces enjeux dès l'automne 2023 à l'issue de son propre audit interne. Un **plan d'amélioration continue** a été lancé avant même la réception des observations officielles de l'ACPR. Par ailleurs, depuis l'ouverture de ce contrôle, PRAECONIS SAS a mené un dialogue **transparent et constructif** avec les services de l'Autorité. Dans ce cadre, plusieurs actions structurantes ont été déployées :

- La création d'une **équipe dédiée à la sélection et au suivi des partenaires**, ayant permis la requalification du réseau : **164 courtiers actifs** aujourd'hui, contre **475** en décembre 2023.
- La mise en place d'un **comité de suivi et de contrôle**, chargé d'évaluer hebdomadairement les pratiques de vente des partenaires. Aujourd'hui, **100 % des ventes à distance** font l'objet d'un **contrôle qualité** sur la base d'un questionnaire de 24 critères. En 2024, le taux moyen de conformité des ventes était de **83,8 %**. Il atteint **93,5 %** depuis le 1er janvier 2025.
- Sur le volet réclamations, **une équipe spécialisée a été mobilisée**. Des actions de sensibilisation à l'abus de faiblesse ont été intégrées dans les procédures. Le taux annuel de réclamation est de **2,6 %** en 2024, avec un recul entre **1,2 % et 1,7 %** sur le dernier trimestre.

### Une dynamique d'amélioration permanente

Depuis 15 ans, PRAECONIS inscrit son action dans une démarche responsable au service de ses adhérents. Elle diffuse auprès de ses partenaires une **charte du courtier** rappelant les valeurs d'éthique, de conseil, de bonne foi et d'exemplarité.

L'entreprise s'engage à poursuivre dans le futur : ses **audits réguliers** de conformité, le **renforcement de la formation** des équipes, un **dialogue constant** avec les autorités.

PRAECONIS réaffirme son engagement à agir avec **rigueur, transparence et sens des responsabilités**, dans l'intérêt de ses clients et en pleine conformité avec les exigences réglementaires.

#### CONTACTS PRESSE

Auvray & Boracay

Candide HEIZ / Teninsy SAVANÉ

c.heiz@auvray-boracay.com / [t.savane@auvray-boracay.com](mailto:t.savane@auvray-boracay.com)

01.58.22.21.11